



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 57167

Texte de la question

M. Jean-Louis Bricout attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur la chute inquiétante de l'emploi à domicile. Tous les indicateurs sont au rouge : le nombre des particuliers employeurs a diminué de plus de 3 % en 2013 (soit environ 70 000 employeurs) tout comme le volume d'heures déclarées qui a reculé de près de 7 % (correspondant à 11,6 millions d'heures). La dégradation, qui avait épargné jusqu'à présent la garde d'enfants, commence également à toucher les assistantes maternelles. Dans la Nièvre, Solidarité 58 (association intermédiaire d'insertion par l'activité économique) a enregistré en 2013 une chute de 18 % du nombre d'employeurs, ce qui s'est traduit par une baisse de 30 % des salariés (de 390 à 274). Au-delà du contexte économique, la hausse du coût de l'emploi est un facteur déterminant de ce recul (suppression de l'abattement de 15 points sur les cotisations sociales des ménages qui déclaraient leur employé à domicile au salaire réel en 2011, suivie de la suppression de la possibilité de déclarer au forfait en 2013, qui permettait de payer des charges calculées sur la base du smic, quel que soit le salaire versé au salarié). Au regard des besoins, qui n'ont certainement pas diminué (aide à domicile des personnes en perte d'autonomie ou souffrant d'un handicap, garde d'enfants, femmes de ménage, etc.), il lui demande ce que le Gouvernement prévoit afin d'inverser cette tendance.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bricout](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57167

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 juin 2014](#), page 4674